



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)**Trente et unième session**

Genève, 24-26 novembre 2021

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur le renforcement des capacités**Rapport d'activité sur le projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable, phase II****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des principales activités réalisées ainsi que des résultats et des effets notables obtenus en ce qui concerne les aspects relatifs aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable du projet sur l'amélioration de l'utilisation et de l'adoption de normes visant à promouvoir le développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, mené par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de juillet 2019 à juin 2022, grâce aux contributions du Fonds allemand de coopération, par l'intermédiaire du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB).

Décision proposée :

« Le Groupe de travail prend note du projet de rapport et remercie le Gouvernement allemand et le PTB pour leur généreuse contribution. Il demande au secrétariat de continuer de rendre compte des activités techniques menées dans le cadre de ce projet. ».



I. Introduction

1. Le projet sur l'amélioration de l'utilisation et de l'adoption de normes visant à promouvoir le développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles est mené par le secrétariat de la CEE depuis juillet 2019, grâce aux contributions du Fonds allemand de coopération, par l'intermédiaire du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB).
2. Le projet relatif aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), phase II fait suite à une première phase, qui s'est déroulée de juillet 2018 à juillet 2019, dont l'objectif était de renforcer l'utilisation et l'adoption des normes par les responsables de l'élaboration des politiques, en tant qu'outils essentiels à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les normes sont une composante fondamentale de l'élaboration des politiques et leur utilisation favorise la compétitivité, la durabilité environnementale et l'innovation des marchés.
3. L'objectif de la phase II du projet est de renforcer l'utilisation et l'adoption par les responsables de l'élaboration des politiques des normes volontaires élaborées par la CEE et par d'autres organismes de normalisation internationaux, régionaux et nationaux, en tant qu'outils essentiels à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les normes sont fondamentales pour instaurer des modes de consommation et de production utilisant de manière efficace les ressources mondiales, dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement, assurer le plein emploi productif et appliquer l'égalité des sexes. Le projet, qui devait initialement s'achever en décembre 2021, a été prolongé jusqu'en juin 2022.

II. Activités dans le cadre du projet (décembre 2020-août 2021)

4. Le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD¹ a été lancé le 14 octobre 2019 à l'occasion de la Journée mondiale de la normalisation. Il permet aux utilisateurs d'accéder à des informations sur diverses normes et à un ensemble d'instruments multidisciplinaires, de recenser les normes qui contribuent à la réalisation des ODD et de leurs cibles, et de consulter un recueil d'études de cas sur des pays, des villes et des régions où l'adoption de normes de durabilité a porté ses fruits. On trouve aussi sur le portail deux supports de formation en ligne sur les normes au service de la réalisation des ODD et sur les normes tenant compte des questions de genre.
5. Le portail présente actuellement les normes se rapportant à cinq ODD², dont l'objectif 12 sur la consommation et la production responsables. La mise en correspondance des normes avec l'objectif 12 revêt une importance particulière, étant donné que la CEE s'est engagée, à sa soixante-neuvième session, à redoubler d'efforts pour promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles, en intégrant ces concepts dans les programmes de travail sectoriels pertinents de la CEE, selon qu'il conviendra (Décision B (69), Économie circulaire et utilisation durable des ressources naturelles, figurant dans le document E/ECE/1497). À l'heure actuelle, 598 normes ont été recensées à l'appui de l'objectif 12. Au total, plus de 1 500 normes établies par des organismes de normalisation internationaux, régionaux et nationaux sont répertoriées (voir en annexe la liste des organismes de normalisation).
6. Le portail sur les normes au service de la réalisation des ODD est unique par son impartialité, sa richesse et sa portée. D'autres organismes de normalisation ont rattaché leurs travaux à certains ODD, mais il s'agit là de la première initiative visant à mettre en correspondance les normes de plusieurs organisations avec les ODD. Des supports de formation ont été mis à jour à l'appui de cette initiative, notamment sur la gestion du risque, l'évaluation de la conformité et la surveillance des marchés, et seront adaptés de manière à

¹ <https://standards4sdgs.unece.org/>.

² Objectif 6 : Eau propre et assainissement, objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable, objectif 11 : Villes et communautés durables, objectif 12 : Consommation et production responsables, et objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

être consultables sur le portail. Cette formation sera présentée dans les formats approuvés par le Bureau de l'informatique et des communications de l'ONU.

7. Les activités propres à l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre, menées également dans le cadre du projet, sont présentées à la trente et unième session du WP.6 dans le document ECE/CTCS/WP.6/2021/8. Une liste actualisée des signataires de la *Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre* figure en annexe dudit document.

III. Résultats

8. Une sélection de cas dans lesquels l'utilisation de normes a permis d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut aider les pays et les organismes de normalisation à déterminer les meilleures pratiques à mettre en place. On trouve sur le portail des normes au service des ODD diverses études de cas qui illustrent les effets positifs de l'application des normes. Ces études figurent également dans une publication en ligne intitulée « *Standards for the Sustainable Development Goals* » (Les normes au service des objectifs de développement durable) (ECE/TRADE/444), qui peut être citée³ et dont la version papier devrait être publiée fin 2021.

9. La *Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre* continue de susciter un intérêt croissant. Grâce à l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre du WP.6, de nombreuses organisations qui n'avaient pas mesuré l'importance de la question apprennent à prendre en compte les nouvelles orientations dans l'élaboration des normes. Désormais, ces organisations élaborent et mettent en œuvre de manière volontariste des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes et effectuent un suivi des progrès réalisés, en application de la Déclaration. Dans les années à venir, ces plans seront communiqués au WP.6 à ses sessions annuelles à mesure de leur adoption, témoignant ainsi des effets de cette initiative.

IV. Activités en 2021

10. La principale activité qui sera menée dans les prochains mois visera à développer le portail sur les normes au service de la réalisation des ODD. Des consultations entre la CEE et l'Union internationale des télécommunications (UIT) auront lieu au début de l'année prochaine à cette fin. L'UIT a gracieusement permis à la CEE d'utiliser son outil de mise en correspondance des ODD, qu'il est prévu de mettre à la disposition d'autres organismes de normalisation.

11. L'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre et le secrétariat de la CEE prévoient de poursuivre les activités de renforcement des capacités, notamment en élaborant un ensemble de supports de formation et en organisant des événements. D'autres études de cas pouvant être présentées sur le portail seront également recherchées.

12. Le projet, qui devait initialement s'achever en décembre 2021, a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022. Cette prolongation reflète la difficulté de faire avancer ce projet dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Même si des progrès ont été faits depuis le lancement en juillet 2019, l'Initiative et le secrétariat de la CEE sont heureux de disposer de six mois supplémentaires pour poursuivre leurs travaux et organiser, si possible, un certain nombre de manifestations en présentiel pour mener un travail de sensibilisation.

³ Publication des Nations Unies, 2018. Disponible à l'adresse <https://unece.org/info/publications/pub/2466>.

Annexe

Organismes de normalisation ayant apporté leur contribution à la mise en place du portail sur les normes au service de la réalisation des ODD

1. 3rd Generation Partnership Project (3GPP), 4C, Agence européenne pour l'environnement (AEE), Archer Daniels Midland (ADM), Agriculture, Fisheries and Conservation Department (AFCD), Agricultural Industries Confederation (AIC), AMAGGI, amfori, Aquaculture Stewardship Council (ASC), ASTM International, Alliance for Water Stewardship (AWS), American Water Works Association (AWWA), Better Cotton Initiative (BCI), bluesign, BRCGS, Bonsucro, Cargill, Cefetra, China Environmental United Certification Center (CEC), Certified Wildlife Friendly, CKade, Codex Alimentarius, Comité des normes d'Afrique de l'Est (EASC), Comité européen de normalisation (CEN), Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission électrotechnique internationale (CEI), Conseil mondial du tourisme durable, Cotton made in Africa (CmiA), Deutsche Kommission Elektrotechnik Elektronik Informationstechnik im DIN und VDE (DKE), Donau Soja, Ecologica Institute, Equitable Origin (EO), European Ecotourism Network, Fair for Life, Fairmined, Fair Trade USA, Fairtrade International, Fair Trade Tourism, FairWild Foundation, Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), the European Feed Manufacturers' Federation (FEFAC), Florverde Sustainable Flowers, Fonds mondial pour la nature (WWF), Food Alliance, Forest Stewardship Council (FSC), Global Coffee Platform (GCP), GLOBALG.A.P., Global Standard gGmbH, Gold Standard, Good Environmental Choice Australia (GECA), GoodWeave, Hong Kong Green Label Scheme (HKGLS), Green Electronics Council (GEC), Green Seal, the Marine Ingredients Organization (IFFO), Initiative mondiale sur les rapports de performance, Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE), Institut européen des normes de télécommunication (ETSI), Institut national américain de normalisation (ANSI), International Council on Mining & Materials (ICMM), International Featured Standards (IFS), KRAV, Lasting Initiative for Earth (LIFE), Linking Environment and Farming (LEAF), Lodi Winegrape Commission, Louis Dreyfus Company, Marine Stewardship Council (MSC), myBMP (Best Management Practices), Naturland, OEKO-TEX, Open Geospatial Consortium (OGC), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation internationale de normalisation (ISO), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Origin Green, Pharmaceutical Supply Chain Initiative (PSCI), Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), Protected Harvest, ProTerra Foundation, Rainforest Alliance, REDcert, Responsible Jewellery Council (RJC), Roundtable on Responsible Soy (RTRS), Roundtable on Sustainable Biomaterials (RSB), Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), Safe Quality Food Initiative, Sustainable Agriculture Initiative Platform (SAI Platform), Small Producers' Symbol/ Símbolo de Pequeños Productores (SPP), Société financière internationale (SFI), Soil Association, Standards and Metrology Institute for the Islamic Countries (SMIIC), Sustainability Assessment of Food and Assessment Systems (SAFA), Sustainable Electronics Recycling International (SERI), Sustainable Farming Assurance Programme (SFAP), Textile Exchange, Unilever, Union for Ethical BioTrade (UEBT), Union internationale des télécommunications (UIT), U.S. Soybean Export Council (USSEC), UTZ, Vegaplan, Verra, Worldwide Responsible Accredited Production (WRAP).